



Communiqué de presse 13 janvier 2017

Le recensement de la population, du 19 janvier au 18 février 2017

Le recensement de la population est organisé tous les 5 ans. A Saint-Pierre-lès-Elbeuf, le dernier a eu lieu en 2012. En 2017, il se déroulera du 19 janvier au 18 février. L'ensemble de la population sera sollicitée par les 17 agents recenseurs recrutés pour cette mission.

Les objectifs du recensement

Rappelons que le recensement est utile et obligatoire pour chacun de nous car il fournit des chiffres fiables et récents sur la population et les logements. Ces renseignements permettent d'envisager l'avenir en matière de services à la population (transports, petite enfance, logement,...) et de développement économique.

Comment ça marche ?

Les agents recenseurs se déplacent à votre domicile pour vous déposer le formulaire. Une fois rempli, ce formulaire sera à remettre à l'agent recenseur ou à déposer en mairie. Nouveauté cette année, vous pourrez directement remplir votre questionnaire sur internet en vous connectant sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. La confidentialité des données est évidemment garantie quelque soit le mode de transmission choisi.

Les agents recenseurs

Les agents seront munis d'une carte normée et signée de Monsieur le Maire. Vous pourrez ainsi leur réserver le meilleur accueil.